

VICE-PRÉSIDENTE ALTERNANCE, FORMATION CONTINUE ET RELATIONS AUX ENTREPRISES

Lettre de mission

1/ CONTEXTE ET PERIMETRE DE LA MISSION

De la première année de licence au doctorat, les formations de La Rochelle Université sont au service de la vocation de l'établissement : une université de territoire, engagée dans l'accomplissement de ses missions de service public, ouverte sur l'Europe et le monde, permettant au plus grand nombre d'accéder à l'excellence scientifique et académique, de cheminer vers l'insertion professionnelle et de renforcer ses compétences.

Dans le cadre de cette ambition et dans un contexte d'évolution rapide du marché du travail, l'établissement entend soutenir et promouvoir l'alternance, la formation continue et ses relations avec les entreprises.

Le développement de la formation professionnelle, continue et de l'alternance fait partie intégrante des missions de service public de notre université. Elle s'inscrit en lien avec les évolutions du cadre législatif (loi « Avenir professionnel », réforme de la taxe d'apprentissage, certification Qualiopi...) et contribue à la visibilité de l'établissement, à la diversification de ses ressources et à la valorisation de ses compétences pédagogiques et scientifiques. Elle fait également écho au nouveau Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance que l'État met en place en 2026 et qui porte l'ambition, à partir d'un diagnostic territorial partagé, de faire correspondre la stratégie de l'établissement avec les besoins en compétences et les dynamiques industrielles du territoire.

Forte d'une offre de formation distinctive et d'une identité singulière, La Rochelle Université doit renforcer son offre, sa visibilité et sa lisibilité auprès de ses partenaires extérieurs, alors même que les attentes des filières sont grandissantes et que la concurrence sur le marché de la formation continue est forte.

Le périmètre de la vice-présidente s'inscrit à la croisée de ces différents enjeux. Dotée d'un Centre de formations des apprentis (CFA) et lauréate de plusieurs programmes d'investissements d'avenir (« Excellences sous toutes ses formes », « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » notamment), l'Université doit disposer d'une vision globale de l'ensemble de ses partenariats avec les entreprises pour définir une stratégie de développement de la formation continue et de l'alternance. Il convient de construire une vision claire, ancrée dans les enjeux de territoire, d'employabilité, de transitions et en cohérence avec les priorités de l'établissement.

Cette perspective s'inscrit dans l'optique de la réflexion en cours sur la nouvelle offre de formation à horizon 2028.

2/ MISSIONS RECURRENTES ASSIGNEES A LA VICE-PRESIDENCE

La vice-présidente « Alternance, formation continue et relations aux entreprises » a pour mission de favoriser le développement de l'alternance et de la formation continue, notamment courte et sur-mesure. Elle inscrit son action dans une trajectoire d'efficacité et de soutenabilité humaine et financière. Elle est l'interlocutrice de référence du dialogue constant avec les entreprises et contribue à la relation avec ses représentants et ses acteurs. A cet égard, ses missions récurrentes sont les suivantes.

Dans le domaine de l'alternance :

- Contribuer à la définition et au suivi des orientations de l'établissement en matière d'alternance ;
- Contribuer au pilotage stratégique du CFA de La Rochelle Université et, de façon générale, à l'amélioration des outils de gestion et de pilotage de l'alternance ;
- Soutenir et suivre l'instruction et le développement des formations par alternance avec les composantes ;
- Participer à la définition et au suivi des orientations liées à la collecte de la taxe d'apprentissage.

Dans le domaine de la formation continue :

- Veiller au déploiement, à l'échelle de l'Université, des dispositifs et programmes de formation continue, en lien avec le vice-président Formation et de la Vie Universitaire, les directions de composantes et les équipes pédagogiques et administratives ;
- Porter une politique volontariste de diversification des ressources en utilisant les leviers de l'approche commerciale et des relations partenariales dans le cadre de la formation tout au long de la vie ;
- Définir et piloter la stratégie d'engagement de l'Université dans la certification Qualiopi.

Dans le domaine de la relation aux entreprises :

- Soutenir les partenariats existants avec les entreprises et conduire une action permettant d'en développer de nouveaux, en lien notamment avec les services et équipes tournées vers l'entreprise : Didev, Fondation...
- Participer à la politique d'ancrage territorial de l'Université et à la politique de création du réseau d'alumni.

De façon transversale :

- Contribuer aux réflexions stratégiques sur les sujets touchant au périmètre de la délégation ;
- Participer aux réunions de la commission de la Formation et de la Vie Universitaire et au comité de gouvernance du CFA ;
- Assurer des missions de représentation de l'établissement dans les instances, réseaux et organismes qui relèvent de sa délégation, notamment en cas d'empêchement du président, et appuyer la présidence en cas de crise ou d'urgence.

3/ OBJECTIFS ET ACTIONS PRIORITAIRES

Dans le domaine de l'alternance :

- Développer l'apprentissage dans les composantes en identifiant les formations éligibles et en accompagnant les équipes ;
- Valoriser la taxe d'apprentissage comme levier de développement, dans le cadre d'une démarche de collecte et de communication coordonnée à l'échelle de l'établissement ;
- Prendre part à l'amélioration continue des outils de pilotage et de gestion des formations par alternance, en lien étroit avec les vice-présidents Conseil d'administration et Formation et vie universitaire.

Dans le domaine de la formation continue :

- Formaliser une stratégie en matière de formation continue visant l'augmentation des ressources tout en veillant à l'optimisation des consommations d'heures des équipes pédagogiques : cartographier les formations existantes mobilisables, identifier les thématiques prioritaires, recenser les capacités financières et humaines, formaliser un modèle économique soutenable et incitatif, proposer des formats adaptés aux attentes des acteurs socio-économiques et basés sur les blocs de compétences...
- Assurer le suivi et l'évaluation de cette stratégie : élaboration d'outils de pilotage, tableaux de bords, bilans annuels avec les composantes...
- Participer activement à la réflexion stratégique sur la pérennisation du volet « formation continue » du projet Excel LR'H issu du PIA « ASDESR » ;
- Proposer des pistes de développement et d'amélioration des dispositifs de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Dans le domaine de la relation aux entreprises :

- Renforcer les partenariats avec les entreprises et les branches professionnelles ;
- Travailler avec les acteurs du territoire et/ou nos alumni au développement d'une politique cohérente avec leurs besoins afin d'identifier les différents marchés/dispositifs de formation continue adéquats ;
- Accompagner la Fondation « La Rochelle Université » et la Didev dans leur rôle de connexion entre les acteurs privés et l'université ;
- Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'université auprès des entreprises et acteurs socio-économiques, en appui d'une communication renforcée.

De façon transversale :

- Contribuer au travail sur la définition de la nouvelle offre de formation 2028, en lien avec le vice-président Formation et vie universitaire et les conseils centraux ;
- Participer à la mise en œuvre des projets « Ferrocampus » et « Capémare » ;
- Prendre part au travail d'élaboration du futur Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance signé avec l'État sur les sujets relevant de votre délégation.

4/ ORGANISATION, MOYENS ET INTERACTIONS

La vice-présidente « Alternance, formation continue et relations aux entreprises » bénéficie du soutien de la présidence dans la mise en œuvre de sa délégation. Membre du bureau présidentiel, elle travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des autres vice-présidents, notamment le vice-président Formation et vie universitaire, le vice-président Conseil d'administration et la vice-présidente Recherche. Ses interactions avec la direction générale des services et le cabinet de la présidence sont nombreuses et régulières, tout comme avec les services et équipes œuvrant dans le champ de sa délégation, en particulier la direction des études et de la vie universitaire, la Didev, la Fondation « La Rochelle Université, les directions de composantes, la direction d'appui au pilotage et à la stratégie et la direction des affaires financières.